



PAUL MOLAC

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4<sup>vet</sup> pastell-vro ar Mor-Bihan  
Député du 4<sup>em</sup> paiz du Morbeian



Octobre 2021 LETTRE  
D'INFORMATION  
**PAUL  
MOLAC**

**PERMANENCE**

26 Place de l'Hôtel de Ville  
56800 PLOËRMEL

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien  
Ho kannad war ar pemdez  
Vot deputè o tous les jours

**Les deux ennemis de la liberté**

Les circonstances exceptionnelles et le salut public sont deux ennemis de la liberté. C'est ce que défend Mona Ouzouf dans sa dernière publication. Je crois qu'il faudrait lui ajouter le sentiment d'omniscience de la technocratie.

Le problème n'est pas que nos technocrates soient idiots ou qu'ils soient mal formés ; le problème est qu'ils croient détenir la vérité et qu'ils manquent de prudence et de recul, quand ils ne sont pas cyniques. Rien ne peut remplacer l'expérience de terrain et la connaissance de la vie des différentes classes sociales. La vie et la politique - dans le sens de la vie de la cité - ne peuvent se résumer dans un texte de loi voté à l'Assemblée ou un règlement rédigé dans un ministère. La vie, ce que d'aucuns appellent le terrain, est bien plus complexe que les lois et règlements. Or, par facilité intellectuelle mais aussi pour des raisons de responsabilités juridique, l'administration élabore des textes de plus en plus complexes, de moins en moins adaptables, et qui seront appliqués par d'autres fonctionnaires, non en fonction du service rendu, mais en fonction de l'observance de la règle. On confond donc l'esprit et la lettre de la loi. Nos concitoyens ne comprennent pas

la loi. Nos concitoyens ne comprennent pas cette application littérale qui fait que leur cas personnel entre difficilement dans ces cases administratives. Ils essuient des refus là où, avec un peu de bon sens, on aurait pu trouver une solution, sinon idéale, tout du moins acceptable.

Cette tendance est renforcée en cas de crise. L'administration et le pouvoir exécutif se servent des circonstances pour imposer sans débat ce qu'ils pensent être bon pour le pays. Ainsi, la gestion de la pandémie a été centralisée, dirigée par l'administration, qui s'est vue dotée par le Parlement de pouvoirs exorbitants du droit commun. Dans les départements, ce sont les préfets qui ont pris les décisions. Les élus ont été au mieux informés, au pire, sommés d'appliquer les règles qu'ils découvraient. Si nous convenons tous qu'il fallait prendre des mesures de lutte contre le COVID, cela devait-il se faire sans les élus locaux qui sont les représentants du peuple ? Quelle est la légitimité démocratique des comités scientifiques, certains diraient « Théodule », ou du conseil de défense ? [...]

[Lire l'éditorial dans son intégralité.](#)



**Email**

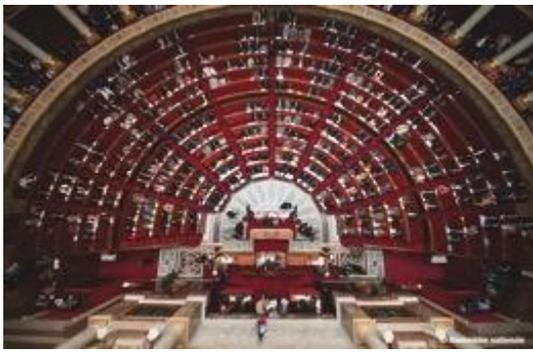
paul.molac@assemblee-nationale.fr

**Téléphone**

02 97 70 61 72  
01 40 63 75 77

**Web**

www.paulmolac.bzh



# À l'Assemblée nationale

## Groupe parlementaire « Libertés et territoires » : un séminaire de rentrée en pays de Ploërmel



### Accords du Ségur : des injustices

J'ai continué d'alerter le Gouvernement sur l'injustice dont sont victimes de nombreux professionnels d'établissements et services médico-sociaux, exclus des accords du Ségur :

- [Lettre à Olivier Véran](#) du 7 juillet 2021 portant sur les inégalités propres au secteur de l'aide à domicile ;

- [Question écrite](#) portant sur les conséquences engendrées par les mesures de revalorisation salariale pour les centres de santé non concernés par le Ségur.

J'ai également signalé, [par courrier](#), auprès de l'ARS Bretagne et du Gouvernement, le non-versement des dotations nécessaires aux Etablissements et services médicaux sociaux de type EHPAD dans le cadre de la revalorisation promise par le Ségur.

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que j'ai accueilli, sur ma circonscription, les membres de mon groupe parlementaire « Libertés et Territoires » à l'Assemblée nationale à l'occasion des journées de rentrée parlementaire. L'opportunité donnée pour mes collègues et moi de préparer cette nouvelle année, qui sera la dernière de la mandature. Mais plus encore, j'ai souhaité montrer à mes collègues plusieurs exemples de la vitalité de notre territoire, ainsi que les problématiques concrètes qui se jouent au quotidien, sur le terrain, en Bretagne intérieure. Au programme : visite de l'abattoir JPA à Josselin, d'une classe bilingue à l'école Françoise Dolto de Ploërmel, de la Maison Yves Rocher à La Gacilly et de la Brasserie Lancelot à Val d'Oust. [En savoir plus.](#)

### Allocation adultes handicapés : le faux-pas du Gouvernement

Pour les personnes handicapées, l'arrêt de la prise en compte des revenus de leur conjoint dans le montant de l'Allocation adultes handicapés (AAH) est attendu de très longue date. J'ai d'ailleurs toujours soutenu cette mesure de justice sociale portée par ma collègue Jeanine Dubié du groupe Libertés et Territoires. Cette disposition faisait l'objet d'un consensus au sein de notre assemblée ; mais c'était sans compter sur l'intervention du Gouvernement, opposé à cette avancée sociale sans précédent. Par une manœuvre dilatoire de recours au vote bloqué, les amendements déposés par mes collègues n'ont pas pu être votés. Cette méthode m'a indignée. La semaine dernière, une proposition de loi similaire du député du Lot Aurélien Pradié a également été rejetée, mais le sujet pourrait revenir avant la fin de la mandature. [Voir la vidéo.](#)

### Vers une meilleure rémunération des agriculteurs ?

Il faut bien constater que la loi EGALIM, parce qu'elle n'a pas rééquilibré le rapport de forces entre la grande distribution et les industries agroalimentaires, n'a pas accru le revenu de nos agriculteurs. Trois ans après son adoption, son échec est patent. Après huit ans de déflation, la destruction de la valeur se poursuit et la détresse des agriculteurs s'accroît. De plus, nous sommes face à un enjeu particulièrement important : celui du renouvellement des générations d'agriculteurs. C'est pourquoi j'ai fait le choix de soutenir la proposition de loi visant à protéger leur rémunération. Si l'aboutissement de ce texte ne permettra pas, hélas, d'offrir tous les leviers juridiques permettant de pérenniser les emplois agricoles, ces actions vont tout de même dans le bon sens. [Regarder la vidéo.](#)



# Les actus de la Circonscription

## • Soutien au Projet du territoire de santé n°4, et à travers lui, au centre hospitalier de Ploërmel



J'ai soutenu auprès de l'ARS Bretagne le Projet de transformation de l'offre de soins du territoire de santé n°4 porté par le Groupement hospitalier Bretagne-Atlantique (GHBA). Objectif : que l'ARS Bretagne attribue des crédits supplémentaires accordés dans le cadre du volet investissement du Ségur de la Santé aux établissements de

santé qui composent le GHBA, dont fait partie le centre hospitalier de Ploërmel. J'ai d'ailleurs profité de ce courrier de soutien pour attirer l'attention de l'ARS sur le devenir de l'établissement ploërmelais pour lequel une enveloppe de 55 millions d'euros est demandée. L'idée est de moderniser le site afin qu'il réponde à l'évolution des besoins en chirurgie et en maternité, mais aussi qu'un nouvel EHPAD soit construit afin que l'ensemble des résidents puissent être accueillis dans des conditions acceptables. [Lire le courrier.](#)



## • Fybolia, exemple du dispositif « 1 jeune, 1 solution »

À Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, l'entreprise Fybolia a reçu la visite de Joël Mathurin, préfet du Morbihan, désireux de constater les effets du dispositif national « 1 jeune, 1 solution », initié il y a un an, en pleine pandémie de la Covid-19, en vue de mettre en relation les entreprises avec des jeunes cherchant un emploi, une formation ou une mission. Chez Fybolia, à l'initiative des frères Oger qui se sont appuyés sur ce dispositif, ce sont 9 jeunes qui ont ainsi été intégrés à l'entreprise : 3 en CDI, 4 en CDD et 2 en contrat d'apprentissage. Un beau message de confiance envoyé à la nouvelle génération. [Tout lire ici.](#)



## • Val d'Oust : Dorian Foulon, médaillé d'or à Tokyo

L'émotion était grande fin septembre à La Chapelle-Caro. Dorian Foulon, coureur cycliste handisport médaillé d'or en poursuite aux Jeux Paralympiques cet été à Tokyo, a, après huit mois d'absence, fait son grand retour parmi les siens. Une foule d'admirateurs avait fait le déplacement pour l'occasion. La maire de Val d'Oust, Florence Prunet, et le conseil municipal avaient pris soin de préparer une cérémonie en son honneur sur le perron de la mairie. Moment fort : la remise à l'athlète de la médaille de la Ville par le doyen des conseillers municipaux, Marcel Bonno, qui n'est autre que le grand-père de Dorian. Encore un grand bravo à ce jeune homme qui prouve qu'avec de l'envie et de la détermination, il est possible d'accomplir de grandes choses. [En savoir plus.](#)



## • Saint-Marcel : le Musée de la Résistance métamorphosé

Que de chemin parcouru depuis l'appel au secours lancé en 2013 pour sauver le Musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel... Le message, fort, a été entendu par les autorités, les élus, et tout a été mis en œuvre, durant six ans, pour organiser le « sauvetage ». Ainsi, après deux années de fermeture et de travaux, le musée a rouvert ses portes. Contenus interactifs et multimédia, reconstitutions grandeur nature d'une rue sous l'occupation et de l'intérieur d'un blockhaus, 1000 m<sup>2</sup> d'exposition articulés autour d'un vaste patio... La rénovation scénographique et architecturale est remarquable, stupéfiante même. [Lire l'article.](#)



# Les actus de la Circonscription



**Férel.** La Mairie a inauguré un tout nouveau bâtiment au sein de l'école du Ruisseau-Blanc. Un moment ô combien attendu par les élus, les parents d'élèves, les enfants et bien sûr les enseignants. Avec 1300 habitants supplémentaires en 20 ans, Férel fait partie de ces communes qui, situées à quelques kilomètres de la mer, et a fortiori à proximité de l'axe Vannes-Nantes, voient leur attractivité augmenter à vitesse grand V. Avec une telle augmentation de la population, la municipalité doit adapter ces infrastructures. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé d'agrandir l'école du Ruisseau-Blanc. [En savoir plus.](#)

**Marzan.** En 20 ans, Marzan est passé de presque 1700 habitants à 2400 habitants. Forcément, les infrastructures, les services doivent s'adapter. C'est la raison pour laquelle la Mairie a tout récemment été rénovée et agrandie. Concrètement, en plus d'une extension de 103 m<sup>2</sup>, c'est tout l'ancien bâtiment qui a été modernisé. Chaufferie, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, inconfort thermique pour les utilisateurs... Tout a été repensé, comme l'a expliqué Denis Le Ralle, le maire, lors de l'inauguration. [Lire ici.](#)



**Peillac.** Les pêcheurs, des associations locales de pêche et la fédération départementale, ont décidé de se mobiliser pour préserver le marais de Cranhac, un espace naturel menacé. Aussi, tous ont récemment appelés les bonnes volontés à participer à une première opération de nettoyage. Les bénévoles qui ont répondu présents venaient pour l'essentiel des associations de pêche de Saint-Martin-sur-Oust, Glénac, La Roche-Bernard, Malestroit ainsi que de l'association des pêcheurs aux engins. [En savoir plus.](#)

## Portrait du mois

### Linévia engagée pour un présent et un avenir écoresponsables et inclusifs

L'entreprise familiale Linévia est présente dans le paysage guérois et breton depuis 1934. Cela fait huit décennies que la famille Herviaux transporte des générations de Morbihannais à travers tout le territoire : les enfants vers les écoles, les anciens en excursions touristiques, les clubs sportifs à leurs matchs, les associations pour leurs événements... La société de bus et cars est là aussi pour les transports du quotidien, avec, par exemple, le RIV, dans la communauté de communes de Ploërmel. Linévia, ex-Voyages Herviaux, est une entreprise forte de son ancrage territorial et familial, mais également porteuse de valeurs concrètes : l'écoresponsabilité et l'inclusion.



« L'entreprise est née en 1934, créée par notre grand-père et notre grand-mère. Avant la guerre, mon grand-père avait un taxi. Après la Libération, lui et ma grand-mère ont développé le transport de per-

sonnes. Leur premier car était un Citroën U23 de 23 places. Chose rare à l'époque : ma grand-mère avait son permis car ! », raconte François Herviaux, petit-fils des fondateurs et actuel co-directeur, avec ses frères Christophe et Julien. En 1973, ses parents prennent le relais et étendent l'activité. « C'est l'arrivée des transports scolaires, et aussi l'essor du tourisme. » En 1997, François et Christophe leur succèdent, et seront rejoints par leur jeune frère Julien en 2010. L'entreprise poursuit sa croissance, en rachetant et intégrant des sociétés. « En 2000, nous sommes passés de 28 à 70 personnes, puis en 2009, à 190 et aujourd'hui, en 2021, nous sommes 210. »[...] [Lire la suite.](#)

